



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agritourisme et crise de la covid-19

Question écrite n° 30473

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation de l'agritourisme dans le cadre de la crise économique et sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus sévissant dans le pays. En effet, les agriculteurs diversifiés en agritourisme ont fortement subi la crise, voyant leur clientèle annuler ou reporter leurs réservations et visites. Pour ces agriculteurs, les pertes financières sont conséquentes et certaines situations sont alarmantes, notamment en ce qui concerne les fermes auberges, pédagogiques ou équestres. De nombreuses exploitations sont aujourd'hui menacées, et à travers elles de nombreux emplois. Aussi, ce secteur riche en activité (loisirs, hébergements, restauration), permettant également au public de mieux connaître le monde agricole et rural, doit être accompagné au même titre que les entreprises de la filière touristique. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30473

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2020](#), page 4123

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)